

Les écritures alternatives à l'épreuve des contraintes

Pour cette édition 2026, les Journées FAIRE·DIRE replacent le FAIRE au centre de leur questionnement, en lançant un double appel à contributions autour d'une même thématique : la contrainte.

Écrire ne se fait jamais sans contraintes, même minimales. Celles-ci peuvent être matérielles, institutionnelles, temporelles, discursives, méthodologiques ou encore politiques ; elles peuvent être choisies, imposées, négociées ou héritées. Leurs effets sont aussi variés qu'opposés, puisqu'elles peuvent tout autant limiter que stimuler la créativité, autant produire de la connaissance qu'entraver l'exploration.

Les écritures alternatives se pensent souvent par contraste avec les contraintes propres à l'écriture académique : injonction à l'objectivité, standardisation des formats, calendrier toujours trop court, etc. En comparaison, les écritures alternatives tendent à apparaître comme des pratiques plus libres. Pourtant, les cadres qui les rendent possibles et les exigences qu'elles impliquent ne sont pas dénués de contraintes.

Ainsi, replacer la contrainte au centre de la réflexion (le temps d'un colloque du moins) nous permet de rappeler que les écritures alternatives ne constituent ni un détour récréatif ni une voie de facilité : elles engagent des apprentissages, des temporalités, des manières de faire spécifiques. Interroger la nature de ces contraintes, les façons dont chacun et chacune arrive à les maîtriser, à s'y ajuster ou à en jouer est une manière de déplacer la focale.

Pour cette édition de *Faire-Dire*, deux appels sont ouverts : un appel à communication (autour de retours d'expériences) et un appel à atelier.

Dire les contraintes : appel à contribution

Un des enjeux — le plus évident peut-être — est d'abord d'identifier les contraintes généralement passées sous silence : quelles sont-elles, en fonction du médium investi ou du type de projet développé, par exemple ? Existe-il des contraintes propres aux écritures alternatives ? Ou propres aux contextes dans lesquelles elles se développent ? Les contributions pourront aussi s'attacher à montrer comment ces contraintes ont été négociées en pratique : comment il a été possible (ou non) de faire avec elles, de les contourner ou au contraire d'en faire un levier. On pourra s'intéresser à la contrainte comme moteur productif pour les écritures alternatives de la recherche, dans le sillage des réflexions sur la fécondité des cadres, des règles et des limitations volontaires ; mais aussi à la manière dont les écritures alternatives peuvent elles-mêmes devenir une forme de contrainte, voire d'injonction. À l'heure où

les écritures alternatives sont de plus en plus valorisées en effet (dans les appels à projets comme dans les curriculum vitae par exemple), y-a-t-il un risque de se voir contraint d'écrire autrement ? À partir de quel seuil les écritures alternatives cessent-elles d'ouvrir des possibles pour devenir, à leur tour, normatives ? Les propositions pourront préciser à quelles catégories de contraintes elles se réfèrent (voulues, subies, souhaitées, négociées, imposées...). Plus largement, il s'agira de réfléchir collectivement à la manière dont les écritures alternatives de la recherche contraignent le dire autant que le faire : pour qui, selon quelles modalités, pour quels effets.

Faire sous contraintes : appel à atelier

Les journées Faire accueilleront également des propositions d'ateliers, conçus comme des espaces d'expérimentation et de partage de pratiques. Dans ce cadre, la contrainte pourra être envisagée sous des formes variées : consigne, règle du jeu, protocole, partition, dispositif, etc. L'atelier pourra aller d'une proposition brève — par exemple une « simple » consigne suivie d'un temps de travail d'une heure — à un format plus long, pouvant se déployer sur une demi-journée voire plusieurs jours. L'objectif transversal aux propositions devra être de permettre aux participants et aux participantes de s'essayer à la contrainte, d'en ressentir ou d'en analyser les effets. Chaque proposition devra comporter une modalité de restitution du travail collectif réalisé, qui prendra place dans la programmation des journées, et pourra faire l'objet d'un billet de blog. Il sera également précisé dans les propositions, outre la durée de l'atelier envisagée les modalités de participation (voir ci-dessous), les éventuels prérequis matériels ou spatiaux, et surtout la manière dont la contrainte y sera mobilisée, explorée et discutée avec les participants et participantes.

Modalités des soumissions

Envoi des propositions le 31 mai 2026 au plus tard à : ecr-alt@univ-nantes.fr

Les contributions pourront prendre les formes suivantes :

Communication

Jusqu'à trois participants, de 20 à 25 minutes maximum : les propositions de communication (2000 signes environ, comprenant un titre et une problématique) comporteront une brève bio-bibliographie et les coordonnées de l'auteur/ l'autrice avec son affiliation institutionnelle.

Table ronde

Jusqu'à cinq participants dont un modérateur, durée 45 min maximum.

Les propositions (2000 signes environ, comprenant un titre et une problématique) comporteront une brève bio-bibliographie et les coordonnées de l'auteur/autrice avec son affiliation institutionnelle.

Atelier de pratique

Durée : jusqu'à deux jours. Les propositions d'ateliers se présenteront sous la forme de textes entre 750 et 1000 mots contenant une description de l'atelier prévu, les noms et affiliations des différentes personnes chargées de l'animation, le type de public visé, le type et la durée de la restitution envisagée (cf. plus bas). Préciser obligatoirement le nombre de participants minimum/maximum.

Les ateliers de pratique ont pour but :

- de mobiliser les participantes et participants autour de nouvelles méthodes d'écriture et de médiation de la recherche,
- d'expérimenter avec eux des formats pluriels de restitution de démarches scientifiques (vidéo, audio, exposition, dessin, etc.),
- Il est conseillé de s'appuyer sur des démarches ou configurations éprouvées (animation par un duo chercheuse ou chercheur - ingénieur(e) ou artiste, par exemple).

Au terme de l'atelier, un livrable concret, même inabouti, devra être produit. Il est possible de s'appuyer sur un terrain d'atelier commun dans l'environnement immédiat de la MSH (la gare, la Loire, etc.) Un temps de restitution publique sera organisé pour tous les ateliers sur la journée du jeudi 19 novembre : merci d'indiquer la durée et les éventuels moyens techniques ou spatiaux nécessaires pour la restitution envisagée.